



Les Assembleurs

pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France



Webinaire d'information Centre sociaux pourquoi se qualifier APTIC ?



**BANQUE des
TERRITOIRES**



UNION EUROPÉENNE

Ce projet est cofinancé par
l'Union européenne avec le
Fonds européen de développe-
ment régional (FEDER)





Déroulé

- ❑ Rappel grands principes Pass Numérique
- ❑ Les modalités de déploiement des commanditaires structurants
- ❑ Témoignages CS qualification APTIC et accompagnements bénéficiaires Pass Numérique
- ❑ Temps d'échanges

Le Pass Numérique : les grands principes



- **S'inspire du modèle ticket restaurant**, valeur faciale de 10€ par chèque, millésimé.
- **Permet au bénéficiaire de payer** tout ou partie d'un service de médiation
- Les lieux éligibles au Pass numérique doivent être **qualifiés APTIC**
- **Les services de médiation éligibles au dispositif sont référencés à travers 129 thématiques** -Découvrir, maîtriser et augmenter son pouvoir d'agir grâce au numérique-
- **Totalement gratuit** pour le bénéficiaire



<https://www.aptic.fr/>

La dynamique du Pass Numérique dans les Hauts-de-France



Une multiplicité de commanditaires :
des zones géographiques
et des bénéficiaires distincts

> 300 000 Pass Numérique attendus
sur le territoire des Hauts-de-France
2021-2023

Les parties prenantes du dispositif Pass Numérique



1. LE COMMANDITAIRE

Achète les Pass numériques

Précise le public bénéficiaire du dispositif

Déterminer le mode de distribution

2. LE RÉSEAU DE PRESCRIPTEURS

Identifient les bénéficiaires éligibles au Pass Numérique

Les aident si besoin à finaliser leur demande de PASS

Orientent et font le lien avec le lieu de médiation

3. LES BÉNÉFICIAIRES

Se rendent dans une structure qualifiée APTIC

Suivent un parcours d'accompagnement au numérique

Paient avec le Pass Numérique

4. LES LIEUX DE MÉDIATION

Se qualifient APTIC obligatoirement pour accompagner un bénéficiaire de pass

Déterminent le parcours et accompagnent le bénéficiaire monté en compétence et autonomie

Scannent le Pass une fois l'atelier effectué et reçoivent le contre paiement

Qualification APTIC : apporter une réponse de proximité aux bénéficiaire du PASS



#APTIC

un process simple :

1



connectez-vous sur
devenir.aptic.fr

2



demandez votre
éligibilité

vous remplissez le questionnaire en
ligne pour demander votre éligibilité.
Vous signez la charte #APTIC

3



renseignez votre offre
de services

grâce au référentiel national #APTIC de
services de médiation numérique, vous
pouvez formaliser votre offre de service.

4



souscrivez au Kit
#APTIC et services
associés

vous bénéficiez du matériel nécessaire,
de la signalétique, des supports de
communications et d'animation, ainsi
que des services réservés aux membres
de la communauté #APTIC. Proposée



Des ressources utiles pour se qualifier
APTIC

#APTIC

- *inscription aux webinaires pour découvrir et/ou devenir APTIC*
- *Devenir APTIC*
- *Comprendre le dispositif APTIC*
- *Référentiel APTIC - les thématiques éligibles par le PASS*

Rappels de contexte

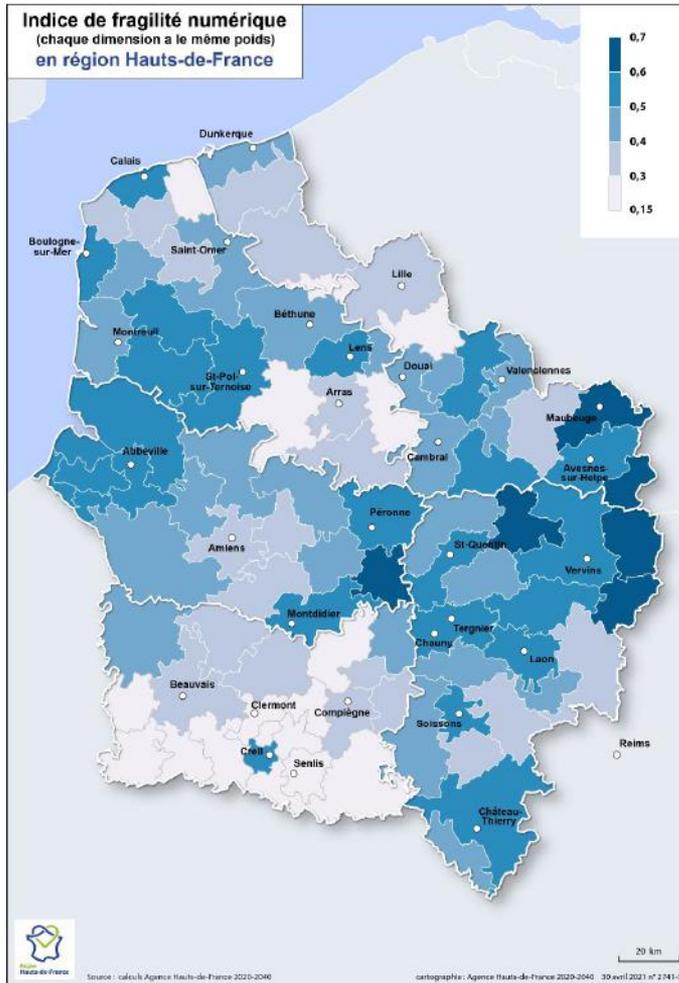
- 14 millions de Français ne maîtrisent pas le numérique (entre 13 à 17 % de la population)
- **+ de 800 000 personnes en Hauts-de-France**
- 3 français sur 5 ne savent pas réaliser des démarches administratives en ligne
- L'illectronisme touche surtout les seniors, les moins diplômés et les précaires



Rapport National inclusion numérique 2018
<https://societenumerique.gouv.fr/plannational/>

Étude INSEE – décembre 2020
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4986976>

Indice territorial de fragilité numérique
<https://2040.hautsdefrance.fr/un-indice-de-fragilite-numerique-pour-identifier-les-enjeux-territoriaux-damenagement-et-de-mediation/>



Expérimentation Pass Numérique en Sambre-Avesnois-Thiérache (juillet 2020 -> juillet 2021)



- ✓ **8 territoires / 23 structures mobilisées**
(dont 13 centres sociaux)
- ✓ bénéficiaires = **minima sociaux / 65 ans et +**
- ✓ **500 carnets (5 000 pass)**

- **34,9 % des 5 000 pass** ont été utilisés
- **237 carnets entamés → 73,63 % utilisés**
- **de nouvelles personnes** dans les lieux de médiation numérique
- nécessite **accompagnement** et **pédagogie**
- **logique de parcours** facilitée par le carnet assiduité des participants
- **100 % des structures impliquées** souhaitent poursuivre
- Développement du **nombre de lieux et structures qualifiées #Aptic** (de 3 à 23)

Le déploiement des pass numériques par la Région

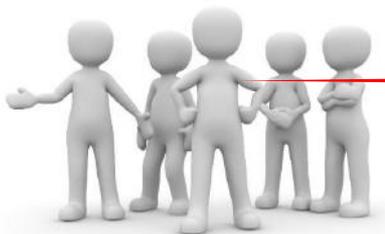
- ✓ **66 000 pass** acquis pour déploiement en **2022**, avec le **soutien de**
- ✓ Carnets de **5 ou de 10 pass numériques**



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)



QUI ?



- **demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle Emploi
- **Jeunes de 18 à 25 ans inclus, en insertion professionnelle** (stagiaire de la formation professionnelle ou accompagné par une Mission Locale)
- Personnes de **60 ans et +**

Le déploiement des pass numériques par la Région

COMMENT ?



- dépôt de la demande en ligne sur la plateforme <https://aides.hautsdefrance.fr/> dispositif ANUM (Aide au NUMérique)
- avec aide éventuelle du « prescripteur »
- instruction par les services de la Région
- envoi par courrier postal en « lettre suivie » (carnet de pass + courrier + flyer + liste des lieux qualifiés)

Mobilisation d'un réseau de prescripteurs

(antennes de la Région, missions locales, agences Pôle Emploi, Centres sociaux, CCAS, maisons de quartiers, tiers-lieux, maisons France Services ...)

- Aider au dépôt de la demande
- Accompagner l'utilisation des pass.



**Sessions de formation
et animation du réseau**

Témoignage

Corinne VERDIERE - CSC Guy Môquet - Aulnoye-Aymeries

- Retour d'expérience Qualification APTIC ?
- Accompagnement de bénéficiaires Pass Numérique APTIC, quelles leçons pour le CSC Guy Moquet?

Déploiement des pass numériques par le Conseil départemental de l'Aisne

- *Constat : caractéristiques socio-démographiques défavorables pour une partie relativement importante de la population axonaise (SDAASP, plan pauvreté, etc.)*

☐ **Risque de fracture numérique important**

- Volonté du Département de l'Aisne : **faciliter l'inclusion numérique**

☐ Décision de l'Assemblée départementale lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2019 d'accompagner les publics en difficulté via un outil : le « **pass numérique** » dans le but de **faciliter la relation entre bénéficiaires et lieux de médiation numérique**

- Marché passé avec APTIC (du 29/04/2020 au 29/05/2022) pour **1 700 carnets (17 000 pass)**

- Circuit de distribution:

-Institution de **7 sous régies d'avances en UTAS** (Laon, Soissons, Saint-Quentin, La Fère, Château-Thierry et en Thiérache sur les sites de Guise et d'Hirson)

-Pour la distribution de carnets de pass numériques d'une valeur de **100 €** chacun aux bénéficiaires désignés par arrêté du Président du Conseil départemental

- A ce jour, **166 carnets distribués**

Déploiement des pass numériques par le Conseil départemental de l'Aisne

- Mise en œuvre d'une **convention de mandat** entre le **Département de l'Aisne** et la **Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de Picardie** (pour les centres sociaux de l'Aisne) :

180 carnets de pass numériques acquis par le Département

Le Département de l'Aisne donne mandat à la Fédération pour délivrer un carnet de pass aux **personnes axonaises rencontrant des difficultés avec le numérique** (répondant aux critères d'éligibilité définis par délibération du Conseil départemental de l'Aisne le 6 décembre 2021)

BUT:

- Répondre aux **besoins du territoire** en termes de **lieux de détection des connaissances numériques** et de **lieux de réalisation de parcours de formation**
- S'appuyer sur différentes structures** (dont les centres sociaux) **assurant cet accompagnement de proximité**
- Rendre le **plus autonome** possible les publics concernés **par un accompagnement qualitatif** (selon référentiel Aptic)

CSC TAC TIC animation

Isabelle Lamory CSC Sud

- Retour d'expérience Qualification APTIC ?
- Quel accompagnement pour les bénéficiaires du Pass Numérique ?

Pass numériques: Déploiement CD 59



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Objectif

Distribution de **50 000 pass** dans le Nord entre 2022 et 2023

Territoires

Distribution prioritaire sur les territoires du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Nord (**SDAASP**):

- le Cambrésis,
- la Sambre-Avesnois,
- la Flandre rurale,
- le Bassin minier du Nord,
- les Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Pass numériques: Déploiement CD 59

Publics cibles:

Allocataires RSA

Personnes âgées

Personnes en situation de handicap

Collégiens et familles des collégiens

Jeunes de l'ASE ou sortant de l'ASE

Habitants des QPV

Habitants de la ruralité

Publics cibles 2022:

- Allocataires RSA via les coachs emploi et IEJ

Pass numériques: Déploiement CD 59

Distribution:

- Prescription par les agents du Département du Nord, utilisation d'un formulaire en ligne
- Envoi par la Direction de l'Insertion des pass aux domiciles des bénéficiaires
- Utilisation des pass directement par les bénéficiaires auprès des structures labélisées

Calendrier

- Marché en cours de passation, notification en juin 2022 si réponse à l'AOO
- Début de la distribution prévue pour septembre 2022

Le Département du Pas-de-Calais s'engage dans l'inclusion numérique avec comme objectifs:

✓ **accompagner la population éloignée du numérique dans l'appropriation des outils et vers l'autonomie numérique**, avec le déploiement, de 50 000 chèques pass numériques sur la période 2021-2023.

Publiques cibles: Bénéficiaires du RSA (50% des pass); jeunes de l'ASE; personnes âgées, personnes en situation de handicap; collégiens et leurs familles

✓ **Contribuer au renforcement de la médiation numérique sur le territoire départemental**, en soutenant indirectement les structures pour consolider leur démarche inclusion numérique, et en renforçant le maillage territorial et la proximité.

Dispositif opérationnel:

- Création d'une **régie d'avances** avec désignation d'une régisseuse;
- Mise en place d'un **formulaire de prescription** à destination des structures d'accueil pour les demandes de pass;

[Lien vers le formulaire de prescription pass numérique](#)

- Création d'une **adresse mail spécifique** pour faciliter les contacts et le suivi:
pass.numériques@pasdecalais.fr

PRA-SG- Chefferie de projet



- Besoin que les acteurs de la médiation numérique se qualifient APTIC afin d'apporter une solution de proximité aux bénéficiaires du Pass Numérique

Territoire MDS	Structures labellisées dont « Mon assistante numérique (privé) »	En cours de labellisation
ARRAGEOIS	13	
ARTOIS	5	2
AUDOMAROIS	2	
BOULONNAIS	11	2
CALAISIS	6	
HENIN- CARVIN	2	
Lens- Liévin	29	2
MONTREUIL/ TERNOIS	8	2
TOTAL	76	8

Christophe Lemaître , Centre Social Dumas-Flament

Comment l'accompagnement des bénéficiaires se traduit-il ?

Quels apports pour le CS DUMAS ?

Quelle dynamique partenariale autour du Pass Numérique sur la CALL ?

Les Centres Sociaux peuvent contribuer au déploiement des Pass Numérique de 2 façons



En devenant Prescripteurs Pass Numérique

- Intéressé(e) par le rôle de prescripteurs Pass Numérique ?

Faites le nous savoir en remplissant ce formulaire ci dessous !

<https://forms.gle/G41o5rG44LA8t5BL7>

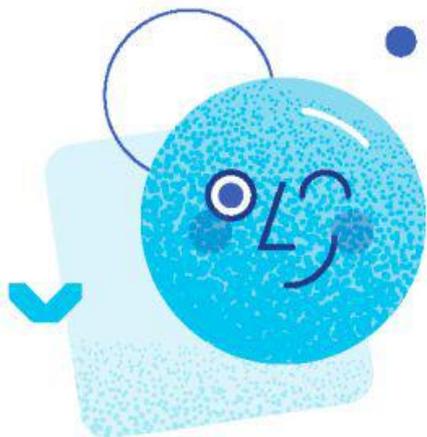
En se qualifiant APTIC

- Accompagner les bénéficiaires du Pass Numérique dans des parcours de 5 à 10 ateliers définis par les structure qualifiées APTIC

- Processus déclaratif et administratif géré à distance depuis Bordeaux par la société APTIC

Plus d'infos sur la qualification : <https://www.aptic.fr>

- Webinaire se qualifier APTIC :
<https://aptic.clickmeeting.com>



**Des questions ou remarques?
Place aux échanges !**



Des ressources utiles pour se qualifier APTIC

#APTIC

- [inscription aux webinaires pour découvrir et/ou devenir APTIC](#)
- [Devenir APTIC](#)
- [Comprendre le dispositif APTIC](#)
- [Référentiel APTIC - les thématiques éligibles par le PASS](#)

bonjour@assembleurs.co



à bientôt !



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

